



## Le dispositif "Devoirs faits"

publié le 20/01/2020 - mis à jour le 12/02/2020

### Descriptif :

Faire ses devoirs au collège permet de bénéficier d'une aide aux devoirs.

Le dispositif "**Devoirs faits**" complète notre projet d'établissement "Objectif réussite".

**Des professeurs** proposent des créneaux supplémentaires, durant les heures d'études ou sur la pause méridienne, pour venir en aide aux élèves :

- M Hervier, professeur de maths, propose d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans la réalisation des devoirs de maths (réexplication des consignes, des notions etc...)
  - le mardi de 13h à 14h en salle 5
  - le lundi en M4 en salle 11
- M Colin, le lundi en M3 en salle 4
- Mme Ancizar, le mardi de 13h à 14h en salle 226
- Mme Cacaly, le lundi de 13h à 14 h en salle 13
- Mme Cossu, le mardi de 13h à 14h en salle 13

Les élèves peuvent se renseigner au bureau de la vie scolaire pour savoir si un créneau "Devoirs faits" est disponible.

L'**outil numérique "Jules"** [↗](#) accessible dans l'ENT / onglet "Médiacentre" avec le compte scolarité services.

=> Au collège, cet outil est accessible depuis le CDI.



Académie  
de Poitiers

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.